CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E134812** **VALABLE JUSQU'AU** **08/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 51 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : 808 646 798 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 8407806

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002214178/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000/002214178/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/05/2026

Raison sociale : JP PALUMBO CHARPENTE

220 ROUTE DU CLOS DU MAY
74800 ETAUX

Téléphone : 04 50 97 35 82 **Fax :**

Portable : 06 29 58 11 03

Responsabilité légale :
PALUMBO JEAN PIERRE GÉRANT

Site Internet : http://palumbo-menuiserie-charpente.com

E-mail : contact@palumbo-charpente.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 441 467 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	16	09/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 09:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E134812** **VALABLE JUSQU'AU** **08/07/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/2014
Forme juridique : SARL

Capital : 51 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : **808 646 798 00013**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8407806

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002214178/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000/002214178/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/05/2026

Raison sociale : **JP PALUMBO CHARPENTE**

220 ROUTE DU CLOS DU MAY
74800 ETAUX

Téléphone : 04 50 97 35 82 **Fax :**
Portable : 06 29 58 11 03

Site Internet : http://palumbo-menuiserie-charpente.com
E-mail : contact@palumbo-charpente.fr

Responsabilité légale :
PALUMBO JEAN PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	09/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/07/2024
o Fenêtres de toit	09/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	09/07/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/07/2024
o Isolation des combles perdus	09/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 09:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.